

N/REF : 22/05/2026 10H35 C:011736 I:19511

V/Appel du Vendredi 22/05/2026 a 10H35

PARCEINT KEVIN

**89 LE HAUT BOUDOU
22350 YVIGNAC LA TOUR**

IMMEUBLE : 89 BOUDOU
89 LE HAUT BOUDOU
22350 YVIGNAC LA TOUR

Rennes, le 26 Mai 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : 89 LE HAUT BOUDOU - KEVIN PARCEINT 06 61 18 76 31

MOTIF : DEBOUCHAGE RESEAU EAUX USEES

Donneur d'ordre : M. K PARCEINT

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule spécialisé équipé
d'une pompe haute pression.

INTERVENTION DU 22/05
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
CONTRÔLE DES INSTALLATIONS
CONSTAT : AUCUN TUYAU ET EVACUATION DE VISIBLE ET IMPOSSIBILITÉ DE
PASSER PAR L'INTÉRIEUR
INTERVENTION A REPLANIFIER
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATÉRIEL

OBSERVATIONS : AT LCOMPTER Email envoyé le 22/05/26 a 16H15 M. K PARCEINT

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un véhicule spécialisé débouchage (hydraulique, électromécanique, mécanique).
Localisation de l'obstruction, recherche du sens d'écoulement du réseau.
Débouchage par procédé hydraulique a haute pression, électromécanique, mécanique
Vérification du bon écoulement du réseau.
Nettoyage du chantier.
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas etre assimilée a un curage
de canalisation (remise au diametre initial de la totalité de la canalisation).

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.

Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction.

Dans le cas contraire, ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions de débouchage que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et y remédier si le client nous en donne l'ordre par un curage (remise au diamètre) ou une réparation de la canalisation (si nécessaire).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments -	Descriptif	N°BT	P.U. HT
1,00	Déplacement		1	72,73
				72,73
		TOTAL H.T.		72,73
		T.V.A. a 10,00%		7,27
		TOTAL T.T.C.En EURO		80,00

Valeur en votre règlement comptant

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Août 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.